

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Contenu des différents domaines de formation

Domaine de formation 1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale : 140 heures dont 14 h. de spécialisation



Socle commun

- Les politiques publiques, lois et structures du secteur social et médico-social
- Éthique et déontologie
- Développement de la personne tout au long de la vie dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques, sociales et culturelles
- Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales
- Situations de handicap, troubles de l'attachement
- Situations d'exclusion sociale et conséquences

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du secteur du domicile et le contexte de l'intervention à domicile • La notion de qualité du service rendu et son évaluation : démarche et outils 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du secteur et le projet d'établissement • La notion de qualité du service rendu et son évaluation : démarche et outils 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du système éducatif et repères scolaires, périscolaires et loisirs • La réglementation spécifique applicable aux élèves en situation de handicap, en accueil collectif : plan personnalisé de scolarisation, GEVA-Sco, orientation, accompagnement, personnes ressources...

Domaine de formation 2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité : 161 heures dont 63 h. de spécialisation



Socle commun

- Observation, écoute et relation : besoins fondamentaux, les différentes dimensions de la personne, temps clés...
- Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie
- Notions de santé
- Ergonomie, aide à la mobilité et aux transferts
- La personne et son rapport à la nourriture, les fonctions d'élimination
- Les rythmes du sommeil
- La personne et son rapport au corps, intimité, vie affective et sexualité
- La communication verbale et non-verbale
- L'apprentissage en fonction de la personne accompagnée
- Situation d'urgence et de danger pour la personne

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation et cuisine • La personne et son rapport au vêtement, au linge, au cadre de vie • Suivi du budget quotidien • Les moments essentiels pour la personne • Son rapport à l'intime, au toucher • Accompagnements aux soins • Accompagnements du quotidien adaptés, en particulier lors de choix, de prise d'initiative • Intervention auprès de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène et sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge. • La personne et son rapport au vêtement, au linge, à l'alimentation, au cadre de vie • Les moments essentiels pour la personne • Son rapport à l'intime, au toucher • Accompagnements aux soins • Accompagnements du quotidien adaptés, en particulier lors de choix, de prise d'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène et sécurité des lieux • Incidence du handicap sur les apprentissages • Démarche inclusive : notions et méthodes de facilitation • Conséquences de la situation de handicap sur l'environnement scolaire et éducatif

Domaine de formation 3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés :

91 heures dont 28 h. de spécialisation



Socle commun

- Travail en équipe et organisation en partenariat, en réseau
- Transmission et communication professionnelle
- Projet d'établissement et projet personnalisé : notions, contexte, cadre juridique, méthodologie et participation

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention à domicile au sein des équipes pluri-professionnelles et en lien avec l'entourage familial et social • Participation au projet personnalisé • Accompagnement spécifiques • Gestion des situations violentes et d'agressivité • Prévention, repérage et alerte des situations de maltraitance • Contexte professionnel : droit du travail, statuts, risques professionnels... 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention en structure au sein des équipes pluri-professionnelles et en lien avec l'entourage familial et social • Participation au projet personnalisé • Accompagnement spécifiques • Gestion des situations violentes et d'agressivité • Prévention, repérage et alerte des situations de maltraitance • Contexte professionnel : droit du travail, statuts, risques professionnels... 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention en milieu scolaire et en accueil collectif de mineurs : équipe, partenaires... • Participation au projet personnalisé • Accompagnement spécifiques • Gestion des situations violentes et d'agressivité • Prévention, repérage et alerte des situations de maltraitance • Contexte professionnel : droit du travail, statuts, risques professionnels...

Domaine de formation 4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne :

112 heures dont 42 h. de spécialisation



Socle commun

- Socialisation et inscription dans la vie citoyenne
- Les différentes dimensions d'accessibilité
- La famille et l'entourage
- Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits

Spé. Vie à domicile	Spé. Vie en structure collective	Spé. Vie scolaire inclusive
<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'animation adaptées à la personne aidée • Communication verbale et non-verbale avec la personne aidée et avec la famille et les aidants • Prévention de l'isolement des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques éducatives et projet d'activité • Notions d'apprentissage et de pédagogie • Communication verbale et non-verbale avec la personne aidée et avec la famille et les aidants • Prévention de l'isolement des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques éducatives et projet d'activité • Communication et médiation autour du handicap • Méthodologie du projet d'animation • Notions d'apprentissage et de pédagogie • Communication verbale et non-verbale avec l'enfant ou le jeune aidé et avec la famille et les aidants • Prévention de l'isolement de l'enfant ou du jeune aidé

L'enseignement pratique

840 heures de stage, dont 140 heures hors employeur.